

Le + de CGI campus :

Un mix théorique et opérationnel pour optimiser la digitalisation des événements internes et externes

Comment réussir un événement digital ?

La crise sanitaire et les nouvelles organisations du travail conduisent les entreprises et les organisations professionnelles ou associations à repenser leurs approches événementielles, et à digitaliser une partie de leurs événements internes ou externes.

Comment réussir cette transition du présentiel vers le distanciel ? Quelles sont les best practices pour délivrer une expérience digitale réussie ? Comment engager, captiver, impliquer des audiences de plus en plus exigeantes ? Quelles solutions technologiques pour quels objectifs ? Quels sont les impacts sur la gestion d'un événement et sur les coûts associés ? Comment communiquer en amont et après l'événement ?

OBJECTIFS

Donner les clés pour organiser des événements digitaux innovants et interactifs.

INTERVENANT

M. Alain Damond
Responsable Pôle événementiel
Agence EPOKA
Il accompagne des entreprises et des marques pour réinventer leurs stratégies événementielles

PUBLIC CONCERNÉ

Tous publics

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Présentation des notions de base et de cas concrets
- WEBINAR interactif
- Présentation powerpoint

SUIVI ET ÉVALUATION

- Feuille d'émergence
- Questions orales

PROGRAMME DE LA FORMATION

- 1 – le contexte et les enjeux. Les attentes des publics
- 2 – les erreurs à ne pas commettre, les réflexes à développer, les solutions disponibles

Illustration à partir de cas concrets

TARIFS

ADHÉRENT À UNE FÉDÉRATION CGI : 300 € HT
NON ADHÉRENT À UNE FÉDÉRATION CGI : 500 € HT

INSCRIPTIONS

CGI CAMPUS - 18 rue des Pyramides - 75001 Paris
01 44 55 35 00 - fbravo@cgi-cf.com

DATE

11 février 2021

de 9 h 30 à 12 h 00

WEBINAR



A RETOURNER A LA CGI – Florence BRAVO
18 rue des Pyramides 75001 Paris
fbravo@cgi-cf.com –T 01 44 55 35 00

COORDONNEES

NOM DE L'ENTREPRISE _____

SECTEUR D'ACTIVITE _____

FEDERATION DE RATTACHEMENT _____

NOM _____ PRENOM _____

FONCTION _____

ADRESSE _____

CP _____ VILLE _____

TELEPHONE _____ TELECOPIE _____

E-MAIL _____

CCN APPLIQUEE : 3044 3100 Autre, laquelle : _____

NUMERO SIREN _____

ASSISTERA à la journée de formation : « **Comment réussir un évènement digital ?** » le **11 février 2021** - **format Webinar**.

Préalablement à la session de formation, merci de bien vouloir renvoyer votre bulletin d'inscription accompagné d'un chèque correspondant au règlement :

- soit, pour les formations sur une demi-journée (9h30-12h00) **Merci de cocher le montant vous concernant:**

300,00 Euros HT (360,00 TTC) par formation (prix adhérent)

ou

500,00 Euros HT (600,00 TTC) par formation (prix non adhérent)

¹ Dans l'hypothèse d'une prise en charge intégrale par l'OPCO AKTO, le chèque d'inscription vous sera restitué dès confirmation de la subrogation par l'OPCO.

FINANCEMENT (MERCI DE COCHER LES CASES CI-DESSOUS VOUS CORRESPONDANT)

Votre budget de formation est géré par un organisme collecteur (OPCO) :

- Dans l'hypothèse où il s'agit de **l'OPCO AKTO** (anciennement Intergros - AKTO accompagne 32 branches professionnelles dans leur stratégie de développement des compétences dont la branche du commerce de gros), **le bulletin d'inscription est à renvoyer dûment renseigné, signé et comportant le tampon de la société à Mme Florence BRAVO.**

Plus besoin de convention de formation, votre bulletin d'inscription et la facture CGI CAMPUS émise auprès d'AKTO suffiront !

- Dans l'hypothèse où l'entreprise relève d'un autre OPCO que AKTO, il faut qu'elle s'assure de la prise en charge auprès de son OPCO, puis renseigne le bulletin d'inscription à renvoyer directement à Madame Florence BRAVO.

Merci de nous indiquer les coordonnées de votre organisme de formation.

NOM DE L'ORGANISME _____

NOM DU RESPONSABLE DU DOSSIER _____

ADRESSE _____

CP _____ VILLE _____

TELEPHONE _____ E-MAIL _____

OU

Vous gérez vous-même votre budget de formation

DATE :

NOM :

SIGNATURE :

TAMPON DE LA SOCIETE :

Toute annulation intervenant moins de 10 jours avant la date du stage entraînera la facturation à l'entreprise de 30% des frais d'inscription. Toute annulation intervenant moins de 48 heures avant la date du stage entraînera la facturation complète des frais d'inscription à l'entreprise. La CGI se réserve le droit d'annuler ou de reporter les stages dont l'effectif serait insuffisant.